



Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

Jeudi 16 novembre 2017 à 15h

Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative : Philippe COMBETTE, Annelise FAIVRE, Marc HERZLICH, Serge MORA, Marie-Laure MUGNIER, Thierry MICHEL, Clémentine NEBUT, Jérémie TORRES, Gwladys TOULEMONDE, Arnaud VIRAZEL François GIBIER, Alain FOUCARAN, Pierre LEFEBVRE, Paul LANDAIS, Daniele DI PIETRO (représentant le directeur de l'IMAG, Jean-Michel MARIN), Stéphane PAGANO, Philippe POIGNET, Denis PUY (procuration à Pierre LEFEBVRE), Alain HOFFMANN, Lionel TORRES (représentant le directeur de Polytech Montpellier, Serge PRAVOSSOUDOVITCH), Pierre ALART.

Membres suppléants présents avec voix délibérative : Catherine GUASCH.

Membres suppléants présents avec voix consultative : Bruno ROUZEYRE, Marianne HUCHARD, Annie CHATEAU.

Invités permanents présents : Christophe FIORIO.

Invité ponctuel : aucun

Assistait à la séance : Carmela MADONIA, secrétariat du DS MIPS

ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Informations sur les délibérations des conseils centraux de l'UM
3. Procédure de composition des Comités de Sélection pour la campagne d'emplois 2018
4. Procédure de consultation des Commissions de section pour la future attribution locale des CRCT 2018
5. Information sur l'appel à projets « Plateformes » de l'UM
6. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h.

1. Informations générales

Le Directeur du DS rappelle que la demi-journée « Modélisation – Simulation - Optimisation » aura lieu le 6 décembre prochain en salle de cours 10.01 sur le campus Triolet. Elle est organisée par Benjamin Charlier, Frédéric Dubois, Philippe Langlois et François Vilar.

Par ailleurs, les informations suivantes sont diffusées aux membres du Conseil :

- le Board de MUSE a annoncé que les résultats au premier appel d'offres MUSE seront diffusés le 20 décembre prochain ;
- le rapport du jury sur le projet d'EUR MOSAIC n'a pas été reçu pour l'instant ; une deuxième vague de candidature est annoncée pour le 3^e trimestre 2018 : le positionnement de la communauté MIPS devra être discuté au printemps au plus tard ;
- le renouvellement des LabEx devra probablement être demandé avant l'été : ce sujet important fera l'objet d'un débat en conseil en janvier ; de nombreuses questions restent aujourd'hui en suspens tant en interne (évolutions potentielles du LabEx) qu'en externe (articulation avec l'ISITE MUSE)
- le Conseil de l'ED I2S devra être renouvelé pour être conforme à la nouvelle réglementation.

2. Informations sur les délibérations des Conseils centraux de l'UM

Le Directeur du DS informe les membres du Conseil des points suivants qui ont été abordés dans les conseils centraux de l'université ou vont l'être bientôt :

- la campagne d'emplois Enseignants-chercheurs a été votée en CA le 6 novembre 2017, après passage en CAC pour la définition des profils d'emploi : tous les postes demandés par le DS seront mis au concours ;
- le calendrier pour la suite des opérations devrait être le suivant : date-limite de remise des propositions de composition des comités de sélection à la DRH le 8 janvier 2018 pour un vote en CAC en janvier et en février ; candidatures du 22 février 2018 au 29 mars 2018, examen des dispenses de qualifications et mutations prioritaires en CAC vers la mi-avril, travail des comités de sélection entre le 17 avril et le 23 mai 2018, et enfin validation en CAC des listes de candidats classés à partir du 28 mai, choix des candidats sur Galaxie entre le 7 et le 14 juin ;
- le soutien aux manifestations scientifiques sera en principe voté en commission recherche le 20 novembre prochain.

3. Procédure de composition des Comités de Sélection pour la campagne d'emplois 2018

Le Directeur du DS présente le cadre dans lequel le Conseil doit se placer pour fixer la procédure de proposition des membres des comités de sélection pour la campagne 2018, déjà exposé au précédent Conseil, ainsi que les points qui ont fait l'objet d'un consensus lors des débats précédents.

Sur les points restant en suspens, et notamment la proposition de présidence des comités de sélection, le Conseil s'accorde finalement sur la proposition décrite en annexe.

Cette proposition est soumise au vote.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 22

POUR : 22 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Il est précisé qu'en ce qui concerne la campagne d'emplois 2018, et compte-tenu du calendrier évoqué au point 2., les propositions de composition de comités de sélection seront mises à l'ordre du jour des conseils restreints le 14 décembre prochain. Le cas échéant, des compositions pourront aussi être examinées aux conseils du 18 janvier 2018.

4. Procédure de consultation des Commissions de section pour la future attribution locale des CRCT 2018

Compte-tenu des calendriers souvant serrés, le Directeur du DS présente aux membres du Conseil son souhait de pouvoir lancer les opérations d'examen des candidatures des dossiers de CRCT le plus vite possible dès que les dossiers seront disponibles (au printemps).

Les textes régissant le fonctionnement des commissions de section prévoient qu'elles peuvent être saisies, dans le cadre des statuts du DS, sur l'initiative du Conseil ou du Directeur. Néanmoins, le Directeur du DS juge préférable que, chaque fois que cela est possible, la saisine émane du Conseil plutôt que du Directeur.

Il présente donc aux membres du Conseil un projet de saisine qui lui permettra de solliciter les commissions de section dans le cadre de la campagne CRCT sans devoir repasser par un vote du conseil.

Cette proposition est soumise au vote.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

VOTANTS : 22

POUR : 22 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Il est rappelé que la délibération votée aujourd'hui ne concerne que la procédure de saisine des commissions de section. Après examen des dossiers par les commissions de section, le Conseil de DS sera bien évidemment et normalement sollicité pour délibérer sur les candidatures aux CRCT.

5. Information sur l'appel à projets Plateformes de l'UM

L'Université a annoncé sa volonté de publier un petit appel à projets d'équipement, réservé aux 17 plateformes et centres de services de l'université. Ces structures n'ont en effet pas été éligibles pour porter des demandes dans l'appel à projets MUSE. Le financement disponible au total devrait s'élever à environ 100k€, pour des projets individuels tournant probablement autour de 20-25k€.

Parmi les 17 plateformes et centres de services UM, 9 relèvent du DS MIPS. Les projets issus de ces structures devront être arbitrés tout d'abord par le Conseil de DS (à l'exception d'une éventuelle demande issue de HPC@LR qui bénéficie d'un statut particulier « d'intérêt général UM »).

Le Directeur du DS fait part de son souhait de privilégier les opérations très mutualisées et de soutien à l'équipement de base. Les demandes qui auront été remontées au DS seront présentées au premier Conseil de janvier 2018 pour délibérer.

tion.

Un débat s'engage sur le financement des équipements scientifiques. Les diverses interventions soulignent que la situation n'est pas optimale : dans les circonstances actuelles, les communautés très larges ou thématiquement assez fortement concentrées bénéficient de la possibilité de mutualiser les équipements (exemple de l'UMS BioCampus) alors que les communautés plus diversifiées ne peuvent pas bénéficier de soutien financier de la part de l'établissement car seules les plateformes communes sont éligibles. Trouver un mode de fonctionnement qui permette de soutenir des communautés avec des périmètres et des structurations très différentes est difficile, et le débat devra nécessairement être poursuivi avec la présidence de l'UM.

6. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 17h.

PV validé par le Conseil du 15 février 2018.